

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00096 Numéro SIREN : 399 845 015 Nom ou dénomination : 5 ATA

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2023 sous le numéro de dépôt 11182

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

Bilan

le 19 SEP. 2023

sous le n° P

1182

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/23	Net au 31/03/22
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Autres immobilisations incorporelles	72 130	56 194	15 936	3 729
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	86 361	53 538	32 823	38 804
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	39 273		39 273	39 273
Autres immobilisations financières	1 500		1 500	1 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	199 264	109 732	89 532	83 306
<i>Stocks</i>				
En cours de production de services	220 272	45 000	175 272	121 298
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	287 342		287 342	197 437
Fournisseurs débiteurs	21 751		21 751	4 295
Etat, Impôts sur les bénéfices	40 083		40 083	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	30 024		30 024	23 849
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur command	1 360		1 360	1 360
Valeurs mobilières de placement	273		273	273
Disponibilités	220 620		220 620	429 339
Charges constatées d'avance	8 761		8 761	16 108
TOTAL ACTIF CIRCULANT	830 486	45 000	785 486	793 959
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 029 750	154 732	875 018	877 265

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan

	Net au 31/03/23	Net au 31/03/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	41 128	41 128
Réserve légale	4 113	4 113
Autres réserves	169 859	99 521
Résultat de l'exercice	131 446	220 338
TOTAL CAPITAUX PROPRES	346 545	365 099
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 000	5 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 000	5 000
Découverts et concours bancaires	352	218
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	352	218
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	122 000	42 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		23 358
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 311	95 502
Personnel	71 574	79 179
Organismes sociaux	82 443	77 842
Etat, Impôts sur les bénéfices		52 028
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	48 076	35 897
Autres dettes fiscales et sociales	6 506	4 697
Dettes fiscales et sociales	208 599	249 643
Autres dettes	874	3 993
Produits constatés d'avance	72 338	92 452
TOTAL DETTES	523 473	507 166
TOTAL PASSIF	875 018	877 265

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 5 ATA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 875 018 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 131 446 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
logiciels de 12 à 36 mois
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, les coûts standards prévisionnels ont été utilisés.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Guerre en UKRAINE

Les opérations militaires initiées le 24 février 2022 en Ukraine, ont conduit le Conseil de l'Union européenne à mettre en place des mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine,

Ces mesures et les répercussions liées au conflit sur le cours de certaines matières premières impactent l'entreprise. Bien qu'à ce stade les incidences restent difficiles à évaluer, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives à la date d'arrêté des comptes remettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 802	14 328		72 130
Immobilisations incorporelles	57 802	14 328		72 130
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	31 698		31 698	
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	50 963			50 963
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 695	6 146	7 443	35 398
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	119 356	6 146	39 141	86 361
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	39 273			39 273
– Prêts et autres immobilisations financières	1 500			1 500
Immobilisations financières	40 773			40 773
ACTIF IMMOBILISE	217 931	20 473	39 141	199 264

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	54 073	2 121		56 194
Immobilisations incorporelles	54 073	2 121		56 194
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	31 698		31 698	
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	19 747	7 997		27 744
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 107	4 129	7 443	25 794
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	80 552	12 127	39 141	53 538
ACTIF IMMOBILISE	134 625	14 248	39 141	109 732

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 389 461 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 500		1 500
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	287 342	287 342	
Autres	91 857	91 857	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 761	8 761	
Total	389 461	387 961	1 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BANQUES PROD. A RECEVOIR	2 869
Total	2 869

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 41 127,50 Euro décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,45 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	5 000				5 000
Total	5 000				5 000
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i> Exploitation Financières Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 523 473 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	352	352		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 311	119 311		
Dettes fiscales et sociales	208 599	208 599		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	122 874	122 874		
Produits constatés d'avance	72 338	72 338		
Total	523 473	523 473		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	122 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 122 000 Euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	14 675
BANQUES INTERETS COURUS	352
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	11 574
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	60 000
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	3 725
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	27 000
C.E.T.(CVAE-CFE) CAP	130
DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	874
Total	118 328

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	8 761		
Total	8 761		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	72 338		
Total	72 338		

5 ATA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 41 127,50 €

Siège social : 14 rue Pierre de Coubertin Parc de Mirande

21000 DIJON

399 845 015 RCS DIJON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUmise ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 SEPTEMBRE 2023

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à 131 445,53 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 131 445,53 €

- Une somme de 50 000,00 €

A titre de dividendes,

- Le solde de81 445,53 €

Au compte "Autres réserves".

Les dividendes seront ainsi répartis :

- Monsieur Simon Roy : 35 000 €
- Madame Monique Roy : 15 000 €

Le dividende par parts s'élèvera ainsi à 20.00 € ; il sera mis en paiement à compter de ce jour, sous déduction pour les associés, personnes physiques, des prélèvements sociaux de 17.2 % et, sauf dispense, du taux forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12.8 %. Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende pourra toutefois et sur option, rester soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il est en effet précisé que la Loi de Finances pour 2018 a institué un prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17.2 % + 12.8 %), sauf option pour l'imposition du barème progressif permettant dans ce cas de continuer à bénéficier de l'abattement de 40 % jusqu'ici en vigueur.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous prenons acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	2022	2021	2020
Dividende unitaire	60	24	24
Nombre de parts	2 500	2 500	2 500
Dividende global	150 000	60 000	60 000
Dividende global éligible à l'abattement	150 000	60 000	60 000
Dividende global non éligible	/	/	/